

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_15-DE Reçu le 03/10/2023 Publié le 03/10/2023

N° 20230921-15

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

46

Suppléant.e.s ayant voix délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants:

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président Date de la convocation : 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Ludovic COMBE à Bernard LORTON
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Didier STURMA à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s:

Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

AVIS RELATIF A L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL (AFAFE) DE VOLLORE-MONTAGNE

Rapporteur: Tony BERNARD, Président

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.122-1 et suivants ;

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_15-DE Reçu le 03/10/2023 Publié le 03/10/2023

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental datée du 3 décembre 2018 définissant le périmètre de l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) de VOLLORE-MONTAGNE;

Considérant que le projet d'AFAFE a été validé par la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de VOLLORE-MONTAGNE en date du 28 juin 2023 ;

Considérant que le projet d'AFAFE est soumis à évaluation environnementale et que l'avis du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (TDM) est sollicité par le Conseil départemental ;

Le rapporteur explique que l'AFAFE est une procédure d'aménagement consistant en un échange généralisé de parcelles.

Le périmètre de l'AFAFE défini par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme concerne principalement la commune de VOLLORE-MONTAGNE, mais également par extension celles de VOLLORE-VILLE et NOIRÉTABLE.

Afin de poursuivre la procédure, le Conseil départemental sollicite l'avis des communes concernées, du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNR) et de TDM, en amont de l'adoption du nouveau plan parcellaire et du programme de travaux connexes.

Formulé au regard de l'évaluation environnementale du projet, l'avis du Conseil communautaire de TDM doit être transmis au Conseil départemental avant fin septembre 2023.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable à l'AFAFE de VOLLORE-MONTAGNE ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

Pour: 55

TOTAL VOTANTS: 55

Conseillers présents : 46

Représentés: 7 Nor

Contre:

Non-participation:

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55 Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

Pierre CONTIE

Tony BERNARD, Maire de Châteldon

Le Président,